Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. 2 • **L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

22 JUILLET 2010 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. – Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB – AOSTE • LVII année • N. 18107 **29**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

Investir sur les femmes

Ego Perron

L'Union Valdôtaine a toujours essayé d'investir sur les femmes et de travailler dans le sens de valoriser le rôle et les fonctions de la femme dans la société et dans la politique.
Nous l'avions souligné à l'époque de notre Congrès, nous avons travaillé dans cette direction jusqu'à présent et nous sommes encore en train de le faire.
Nous avons reformé et réorganisé légèrement l'Entraide des femmes valdôtaines car nous pensons qu'il est important pour notre Mouvement d'avoir une association collatérale permettant aux femmes d'exprimer leurs capacités également dans la politique au-delà de la société.
Plusieurs femmes sont présentes dans les sections de notre Mouvement. Beaucoup de jeunes filles font partie de la Jeunesse Valdôtaine : nos investissements et nos espoirs reposent sur elles pour l'avenir de notre communauté.
C'est dans cet esprit que nous nous sommes tournés vers la dernière élection de la Conférence de la condition féminine qui devait nommer ses organes de direction y compris la présidence.
Notre Mouvement s'est acheminé vers cette élection avec un esprit de collaboration et de confrontation avec les autres organes et les autres mouvements et partis qui choisissent des représentantes du monde féminin.
Notre attitude était de se confronter, de collaborer et de nous présenter en essayant d'apporter notre contribution et nos différentes expériences afin de les mettre au service d'un organisme qui peut faire beaucoup pour la condition de la femme dans la société valdôtaine.
Après une longue période de difficulté, il me semble que tout le monde a fait preuve de bonne volonté et de collaboration. Aucune polémique et aucune confrontation stérile. L'Union Valdôtaine s'en réjouit et s'en félicite. C'est le bon esprit avec lequel travailler au sein d'un organisme qui doit coopérer pour la valorisation du rôle de la femme.

200 mille voitures ont transité gratuitement pendant une année

La Région a demandé la prorogation de l'Autoroute gratuite

L'échéance est prévue pour le 31 juillet prochain, mais l'Administration régionale, avec les sociétés concessionnaires Rav et Sav, est en attente de savoir si l'Anas donnera son autorisation à la prorogation du protocole d'accord selon lequel le tronçon autoroutier qui relie les péages d'Aoste Est et Aoste Ouest de l'autoroute du Mont Blanc peut être parcouru gratuitement.
«*Nous avons demandé aux sociétés concessionnaires l'opportunité de continuer cette initiative, qui avait commencé le 27 juillet 2009, pour une période ultérieure de trois ans* – a expliqué le président de la Région Augusto Rollandin – *pendant cette première année, nous avons enregistré des données remarquables : en effet, jusqu'au mois de mai 2010, 174.741 voitures et 16.037 poids lourds, pour un total de 190.778 véhicules avec une moyenne de 617 par jour, ont utilisé ce tronçon autoroutier au lieu de la route ordinaire pour traverser la plaine d'Aoste».*
La Région a également décidé de demander cette prorogation afin de rationaliser le trafic sur la ville d'Aoste et les Communes de la plaine, tout en garantissant une meilleure fluidité du trafic, en raison des travaux pour l'agrandissement de l'hôpital régional Umberto Parini et des retombées que ceux-ci auront sur la circulation dans le chef-lieu régional, en particulier sur l'axe concernant la rue de Rome et l'avenue de Paris.
Le président Rollandin a, en outre, rappelé que depuis 2006 les banlieusards valdôtains, toujours en utilisant leur telepass, ont pu profiter d'un passage gratuit sur cinq effectués pendant le mois, c'est-à-dire 20% de réduction, sur le tronçon autoroutier de Pont-Saint-Martin à Courmayeur. «*A ce propos* – a ajouté Rollandin – *nous avons déjà rencontré les sociétes Rav et Sav afin que la réduction actuelle passe de 20% à 50%».*

Discours du Sénateur Fosson à propos de la manœuvre financière

«Difficile de définir positive une mesure qui réduit l'Autonomie des Régions»

Antonio Fosson

Cette semaine, la rubrique "Nouvelles du Sénat" présentée par Monsieur Antonio Fosson change un peu par rapport aux autres numéros.
Mercredi dernier, 14 juillet, dans la salle de Palazzo Madama, à Rome, le Sénateur de l'Union Valdôtaine a expliqué son "opposition" à la manœuvre financière voulue par le Ministre Giulio Tremonti.
Voilà le discours du Sénateur.

Madame la Présidente, chers collègues, aujourd'hui il n'est certes pas facile pour le représentant de la Vallée d'Aoste, c'est-à-dire d'une Région à Statut spécial ayant plus de 60 ans d'histoire fédéraliste – et pas seulement de fédéralisme fiscal – mais qui veut malgré tout collaborer pour faire croître le Pays, de définir positif le texte d'une manœuvre qui prévoit un retrait économique considérable aux Régions.
Il est difficile de définir positive une mesure qui a parmi ses objectifs principaux, au moins dans le texte initial, de réduire l'autonomie des Régions, en diminuant leur capacité et leur potentialité économiques.
Ce qui est plus difficile à accepter, Madame la Présidente, si l'on observe que la réduction économique ne concerne pas seulement les montants et les chiffres, mais qu'elle indique également – si le texte n'est pas modifié comme nous le souhaitons – là où économiser, c'est-à-dire à propos de tels ou tels chapitres, telles ou telles activités, sans tenir compte des spécificités, du type de vie de la population en milieu montagneux, sans tenir compte de la manière dont ces Régions par le passé ont dépensé leurs ressources, si elles les ont gaspillées ou utilisées correctement ; dans cette manœuvre sont également décidées les règles et les incompatibilités que devront suivre les Administrations périphériques, sans avoir avant abordé et établi les règles et les incompatibilités des Députés et des Ministres.
Les branches sèches que nous sommes tous d'accord de vouloir couper et exciser ne sont pas toutes les mêmes dans tout le Pays. Nous aimerions décider de par nous-mêmes de quels services se priver. Par exemple, dans le cas précis de la Vallée d'Aoste – mais ce discours vaut également pour toute la Nation – on veut ôter 50% du financement à une organisation comme le Parc national du Grand Paradis, comme le prévoit l'article 7. Cela signifie que cette organisation historique et efficiente sera sans argent pour payer le gardien du Parc ; cela veut dire empêcher à cette organisation d'accomplir son activité, et cela n'est pas si insignifiant non seulement pour les Valdôtains, mais pour tout le Pays.
En outre, les réductions prévues par cette manœuvre arrivent au moment où la Vallée d'Aoste est en train de traiter avec le Gouvernement le décret d'exécution de la loi n°42 et, par conséquent, des nouveaux rapports économiques et de dépense entre l'Etat et la Région, en sachant que les Régions doivent

SUITE PAGE 2

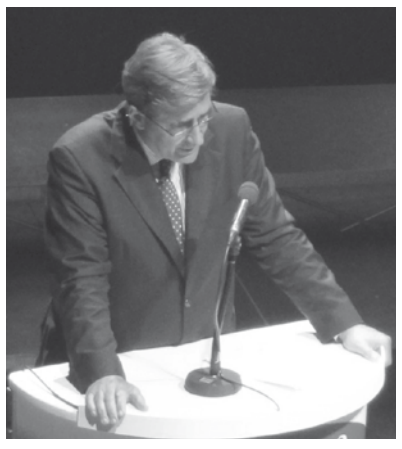

… » *fin de citation*

lcaveri@gmail.com

«Le ridicule est qu'on cultive l'apparence à l'encontre d'autrui jusqu'à s'imaginer qu'elle est vérité...»
Emmanuel Kant

La stabilité politique en Italie

Aperçu des décisions du Gouvernement régional

Séance du vendredi 16 juillet 2010

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a donné son feu vert à l'organisation des activités pour la célébration du dixième anniversaire du Corps valdôtain des sapeurs-pompiers.

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES
L'Exécutif a approuvé le plan pour la détermination de la qualité génétique des reproducteurs et pour l'organisation de la gestion de la reproduction des animaux inscrits sur les livres généalogiques de la race valdôtaine (ANABORAVA), conformément aux critères et aux modalités d'application établis par le Gouvernement régional.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES
Le Gouvernement a décidé de transmettre au Conseil régional un projet de loi modifiant la loi régionale n° 63 du 20 août 1993 qui réglemente l'activité d'esthéticien ou d'esthéticienne en Vallée d'Aoste.

Une subvention en capital de 11.000 euros a été accordée à une entreprise de Hône, aux termes de la loi n° 3 de 2009 portant mesures régionales pour le développement des jeunes entreprises.
D'autre part, le Gouvernement a approuvé l'octroi d'aides, débloquant à cet effet une enveloppe de 59.000 euros, aux entreprises industrielles et artisanales de petites dimensions, aux termes de la loi n° 6 de 2003 (Mesures régionales pour le développement des entreprises industrielles et artisanales).
Enfin, le Gouvernement a octroyé des aides en capital à plusieurs sujets, aux termes de la loi régionale n° 3 de 2006 portant nouvelles dispositions en matière d'actions régionales pour la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie. La dépense engagée à cet effet s'élève à 57 000 euros.

ÉDUCATION ET CULTURE
L'Exécutif a décidé de soumettre au Conseil régional le projet de loi portant dispositions pour la promotion et la valorisation du patrimoine, ainsi que de la culture cinématographique et institution de la Fondation Commission du film de la Vallée d'Aoste. Il a ensuite approuvé l'organisation du cours de formation « Le portfolio européen des langues pour les écoles primaires et secondaires du premier degré », à l'intention des enseignants des écoles du premier degré, qui se tiendra les 11, 12 et 13 octobre 2010 à Bolzano et les 15 et 16 mars 2011 à Aoste.
Dans le cadre du projet « Musique à l'école », destiné aux écoles primaires, et du projet *SMIM*, réservé aux écoles secondaires du premier degré à orientation musicale et aux lycées musicaux, l'Exécutif a donné son accord à l'organisation de cours de formation qui se dérouleront de septembre à novembre 2010.
Il a ensuite autorisé la réalisation de deux cours intitulés « Enseigner l'italien », qui seront destinés aux enseignants des institutions scolaires de la Vallée d'Aoste et se tiendront en octobre 2010 et en avril 2011.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
Le plan d'action 2010 pour la promotion et le soutien du système des services pour la petite enfance a été adopté et une dépense de 5.818.000 euros a été engagée à cet effet.
Par ailleurs, la commune d'Aoste a été autorisée à mettre en service une activité socio-éducative au sein de la structure située rue de Rome, qui comprend une garderie pouvant accueillir dix-huit enfants et une aire de jeu de six places.

NOUVELLES EN BREF

APPROBATION DES AIDES ANTICRISE POUR 1.262 ENTREPRISES AGRICOLES VALDÔTAINES
Le Gouvernement régional a approuvé pendant la séance du 10 juillet 2010 la délibération qui permettra de verser aux titulaires d'entreprises agricoles, qui en ont fait la demande auprès de l'Assessorat de l'Agriculture, les aides anticrise faisant partie du programme régional d'hygiène et de bien-être des élevages de la Vallée d'Aoste, selon la loi régionale n° 2/2010 et la délibération du Gouvernement régional n° 3101/2009.
Les entreprises valdôtaines qui bénéficieront de ces aides – d'un montant maximum de 15 mille euros – sont en tout 1.262, pour un montant total de plus de 4 millions 800 mille euros.
Cette mesure fait suite à la publication sur la Gazette Officielle, du décret du Président du Conseil des Ministres concernant le cadre de référence temporaire communautaire pour les mesures d'aides de l'Etat pour favoriser l'accès au financement en raison de la crise financière et économique actuelle.

OBIETTIVO LAVORO NEWS : LE NOUVEAU FRONT-OFFICE EST OUVERT AUPRÈS DU DÉPARTEMENT DES POLITIQUES DE L'EMPLOI
Obiettivo Lavoro News, la revue sur l'emploi cofinancée par le Fonds Social Européen, a proposé un dossier sur le nouveau service de Front-Office du Département des Politiques de l'emploi et de la formation, offrant un panorama sur les principales typologies d'informations et les services de base affectés.
Dans le Focus se trouve l'approfondissement sur les offres de stages pour les jeunes valdôtains proposés par le programme Eurodyssée, qui pendant les prochains mois, concernent les régions françaises du Limousin, Rhône-Alpes et l'Ile-de-France, les régions espagnoles de la Catalogne et de Valence, la région allemande du Baden-Wutemberg, la Wallonie Belge et la contée norvégienne d'Akersus.
A remarquer en outre « 100 giovani per 100 anni », le projet promu par la Confindustria afin de favoriser l'insertion des jeunes néodiplômés à l'intérieur du Système de Représentation, en les guidant à travers la compréhension des dynamiques organisationnelles et institutionnelles du network associatif.
Les nouvelles offres d'emploi provenant des entreprises valdôtaines disponibles auprès des trois centres pour l'emploi sont présentes sur le site de l'Administration régionale www.regione.vda.it sous la rubrique emploi.

FRANCOPHONIE: VDA, EXAMEN DE VÉRIFICATION DE LA CONNAISSANCE DU FRANÇAIS
Une session d'examens destinés à la vérification de la connaissance de la langue française est organisée par l'Assessorat de l'Education de la Vallée d'Aoste, pour l'attribution de postes d'enseignant. Ces examens permettront également de participer aux concours publics. L'examen se déroulera par une épreuve écrite – le 8 septembre 2010 - et par une épreuve orale.

NUMÉRO VERT POUR LES URGENCES PROVOQUÉES PAR LES ONDES DE CHALEUR ANORMALES
Le Département de la protection civile informe que le service de numéro vert 800 585 588, activé par la commune d'Aoste pour faire face aux urgences dérivant des ondes de chaleur anormales, a été étendu, dans la limite des demandes d'information et de conseil, aux numéros ayant pour préfixe 0165-0166-0125.

SUITE DE LA PAGE 1 NOUVELLES DU SENAT

participer au fonds de péréquation afin d'aider celles qui sont en difficulté. Toutefois, alors que nous discutons à cette même table, on intervient en faisant abstraction de celle-ci et des interventions, en donnant de l'extérieur un coup de hache sur la négociation.
La majorité des forces politiques du Conseil régional de la Vallée d'Aoste – y compris certains représentants de partis politiques de la majorité gouvernementale actuelle – ont signé une motion demandant au Gouvernement une démarche de respect institutionnel envers notre Autonomie spéciale. Et cela se vérifie à un moment où chacun voit dans le fédéralisme fiscal la solution administrative la plus juste pour tous les problèmes de notre Pays. Mais si l'exécution du fédéralisme fiscal, que nous souhaitons tous, se présente comme un cheminement encore assez long à réaliser, on a, à juste titre, l'impression que cette manœuvre représente un obstacle imprévu entravant cette voie.
De sorte que, si ce décret peut être justifié par le désir d'assainir les comptes publics, malheureusement avec cette méthode tout devient possible : l'histoire, les accords mis en acte, les normes constitutionnelles, les Statuts spéciaux, tout pourra être modifié de manière unilatérale, et par conséquent nous ne pouvons pas accepter cela.

Antonio Fosson

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste.
Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à
Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.

Le peuple valdôtain
Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN

La page 8 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88
Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique - 11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

La manifestation continuera auprès des stands place Chanoux jusqu'au 29 juillet

Tous les lauréats de l'Exposition Concours

L'exposition concours de l'Artisanat Valdôtain de tradition est ouverte.
Cette première étape de l'été valdôtain dédié à l'artisanat a commencé samedi dernier 17 juillet et se terminera le 29 juillet prochain.
Le week-end dernier, le jury a évalué les travaux présentés. Voilà la liste des lauréats des différentes catégories.

ACCESSOIRES EN PEAU
ET EN CUIR
Collier pour vache
1er - SELLERIA LE CUIR s.n.c.
di Martini Fabrizio & C.

USTENSILES ET OBJETS POUR L'AGRICULTURE
L'échelle traditionnelle
1er - LivioCHARBONNIER
2ème - Marino DESAYMONET
3ème - Giuseppe BERLIER

CHANVRE DE CHAMPORCHER
Chemin de table
1er - LOU DZEUT Società Cooperativa, œuvre réalisée par Nicoletta Savin et Blesy Borja

CONSTRUCTIONS
EN MINIATURE
Reproduction d'une scierie à eau de la Vallée d'Aoste
1er - Elmo STEVENIN

COSTUMES TRADITIONNELS
Le tablier d'un costume
traditionnel de la Vallée d'Aoste
1er - Daniella BERTOLA

DENTELLES DE COGNE
Chemin de table
1er - Les Dentellières de Cogne Soc. Coop., œuvre réalisée par Nella Blanc et Letizia Gérard

DRAP DE VALGRISENCHE
Chemin de table
Aucun prix assigné

FLEURS EN BOIS
Aconitum napellus
1er - Alex REAN

JOUETS
Le mulet
1er - Dante MARQUET
2ème - Cesare MARGUERETTAZ
3ème - Italo VERTHUY

GRAVURE DECORATIVE
Cuillère avec marques pour le beurre, pour recueillir la crème
1er - Renato VACQUIN
2ème - Cyrille CHEVALIER
3ème - Corrado ABRAM

Réveil de table ou à accrocher
1er - Marino BRUNIER
2ème -Antonio SCHIAVON
3ème - Lea BERARD

TRAVAUX
EN FER FORGE
Brûloir pour orge ou café de cheminée
1er - Luciano SAVIN

MEUBLES
Coffre avec siège et dossier
1er - Ottavio Augusto GRANGE
2ème - AROLLA de Lorenzo Distort et C. s.n.c.
3ème - Franco COGNEIN

OBJET
EN VANNERIE
Panier à base rectangulaire
1er - Alessandro SBICEGO
2ème - Antonio RONCARI
3ème - Carmine RICCI

OBJETS TOURNES
Presse à tabac
1er - Joël FUSINAZ
2ème - Bruno FRANCO
3ème - Bachisio BALVIS

PIERRE LOCALE
Fenêtre
1er - Renzo FERRARI

PIOUN (SOCK)
Prix de participation
D'SOCKA Società Cooperativa, œuvre réalisée par Claire Courtadon

SABOTS
Prix de participation
LI TSACOLE' D'AYAS
Società Cooperativa, œuvre réalisée par Piero Obert

SCULPTURES
Le réveil
Bas-relief :
1er - Giuseppe BINEL
2ème - Francesco DE LUCA
3ème - Ornella CRETAZ

Ronde-bosse :
1er - Siro VIERIN
2ème - Salvatore CAZZATO
3ème - Enzo VIERIN

SABOTS EN CUIR
Prix de participation
Felice APOSTOLO

CERAMIQUE
Bas-relief représentant un élément d'une lunette du Château d'Issogne
1er - Marina TORCHIO

OR ET ARGENT
Boucles d'oreilles
1er - EYVIA GIOIELLI de Luca Ronco

CUIVRE
Récipient à base ovale utilisé dans les laiteries des consortiums pour peser le lait (la casse)
1er - Andrea GUGLIELMETTI

VERRE
Vitrail représentant un élément d'une lunette du Château d'Issogne
1er - F.W. GLASS de Franco Frachey

Le **"prix spécial"**, réservé à une œuvre d'intérêt et de relief particulier, a été assigné par le Jury à l'œuvre n. 61 réalisée par Anna Maria Rosset et Rina Grappein, de la Coopérative LES DENTELLIERES DE COGNE.

MANIFESTATIONS

SAMEDI 24 JUILLET 2010
ANTEY-SAINT-ANDRE : Concert de musique classique
AOSTE : Fête des Saints Georges et Jacques - Projection d'une bande dessinée pour enfants - Aosta Classica
AYAS : Concert
CHALLAND-SAINT-ANSELME : Saveurs en Musique
CHAMPORCHER : Alpages ouverts
Fables dans le bois
COURMAYEUR : Fables dans le bois - Présentation d'un livre
GABY : Eté musicale
GRESSAN : Fables dans le bois
GRESSONEY-LA-TRINITE : Inauguration du XXXe Eté musical de Gressoney
LILLIANES : Lillianes Beach
MORGEX : Foire du Cirque, de la danse, du théâtre et de l'œno-gastronomie - Fête patronale de La Ruine
PONT-SAINT-MARTIN : Soirée œno-gastronomique
SARRE : Fête patronale de Ville sur Sarre
VALGRISENCHE : Filmontagna
VALPELLINE : Fête de la « Seupa à la Vapelenentse »
VALSAVARENCHE : Fables dans le bois – Cours d'utilisation du GPS
VALTOURNENCHE : Fables dans le bois

DIMANCHE 25 JUILLET 2010
ANTEY-SAINT-ANDRE : Petit marché des antiquaires
AOSTE : Aosta Classica - Fête des Saints Georges et Jacques - Feux d'artifice
ARVIER : Fête des Chasseurs Alpins
AYAS : Fables dans le bois
CHAMOIS : Fables dans le bois
EMARESE : Fête patronale de Sommarèse
ETROUBLES : Batailles de reines
GABY : XVe Eté musical
GRESSONEY-LA-TRINITE : Filmontagna
GRESSONEY-SAINT-JEAN : Fables dans le bois
LA THUILE : Foire de l'artisanat valdôtain de tradition
MORGEX : Foire du cirque, de la danse, du théâtre et de l'œno-gastronomie – Fête patronale de La Ruine
SAINT-VINCENT : Dégustations œno-gastronomiques
VALGRISENCHE : Rencontre au Col du Mont
VALPELLINE : Fête de la « Seupa à la Vapelenentse »
VALTOURNENCHE : Lacs en fête

LUNDI 26 JUILLET
AYAS : Semaine de la musique
COGNE : Promenade de mi-journée Roches à découvrir
COURMAYEUR : Foire des antiquaires
FENIS : Musicastelle
GABY : Eté musical
GRESSONEY-SAINT-JEAN : Fête de Sainte Anne
MORGEX : Fête patronale de Lavancher
PRE-SAINT-DIDIER : Fête patronale de Verrand
SAINT-CHRISTOPHE : Contes et musiques
TORGNON : Fête patronale de Fossemagne
VALTOURNENCHE : Sainte Anne

MARDI 27 JUILLET 2010
ANTEY-SAINT-ANDRE : Musiques et chansons
AOSTE : Aosta Classica
AYAS : Promenade en bus dans la Vallée de Cogne ; Musique
COURMAYEUR : Fête patronale
GABY : Concert
GRESSONEY-SAINT-JEAN : Euroquiz
RHEMES-NOTRE-DAME : Initiation à la grimpée
TORGNON : Fête patronale à St-Pantaléon
VALPELLINE : Fête patronale
VALTOURNENCHE : Musique et jeux

MERCREDI 28 JUILLET 2010
AOSTE : Visite guidée de la ville
AYAS : Fête de la tome – Concert
BIONAZ : Inauguration du bivouac Chentre Bionaz
COGNE : Roches à découvrir
COURMAYEUR : Ecole de danse : exhibitions – Présentation d'un livre
ETROUBLES : Laboratoire pour enfants
FENIS : Musicastelle
GABY : Eté musical ; Concert
GRESSONEY-SAINT-JEAN : Jeux sur la place
INTROD : Châteaux en musique
ISSIME : Concert
LA THUILE : Filmontagna
PRE-SAINT-DIDIER : Spectacle pour enfants
SAINT-VINCENT : Magic Bingo
VALTOURNENCHE : Spectacle pour enfants

JEUDI 29 JUILLET 2010
AOSTE : Aosta Classica
AYAS : Promenade en bus à St-Marcel – Concert de Maura Susanna et Louis de Jariot
GABY : Eté musical
INTROD : Après-midi d'animation pour enfants
PRE-SAINT-DIDIER : Danses sur la place
SAINT-VINCENT : Concert de musique jazz –animation pour enfants
VALPELLINE : Visite de la centrale hydroélectrique de Valpelline et du barrage de Place Moulin
VALTOURNENCHE : Spectacle de cabaret

VENDREDI 30 JUILLET 2010
AOSTE : Aosta Classica
AYAS : Musique classique – Concert Jazz
BARD : Musicastelle
COGNE : Promenade de mi-journée
FONTAINEMORE : Procession d'Oropa
GABY : Eté musical – Concert
MORGEX : Spectacle théâtral
PRE-SAINT-DIDIER : Soirée ludique
RHEMES-SAINT-GEORGES : Une soirée autour du feu
SAINT-DENIS : Festival Médiéval au château de Cly
SAINT-OYEN : Fête du jambon à la braise
SAINT-VINCENT : Spectacle de cabaret – Animation pour enfants
SARRE : Spectacle pour enfants
VALTOURNENCHE : Film festival

SAMEDI 31 JUILLET 2010
AOSTE : Fête de l'Arc d'Auguste
BARD : Musicastelle
CHATILLON : Saveurs en musique
COGNE : En vagabondant dans le vallon du Grauson
COURMAYEUR : Fête patronale d'Entrèves
DONNAS : Fête patronale
GABY : Eté musical
GIGNOD : Alpages ouverts
GRESSONEY-SAINT-JEAN : Spectacle
ISSIME : Soirée rock
LA MAGDELEINE : Fables dans le bois
MORGEX : Morgex SportivaMente
PILA : Fables dans le bois
PONT-SAINT-MARTIN : Fables dans le bois
SAINT-NICOLAS : Veillà
SAINT-RHEMY-EN-BOSSES « Marcià di Rantavalue »
SAINT-VINCENT : Promenade des saveurs valdôtaines – Veillà de Moron – Animation pour enfants
VALSAVARENCHE : Enfants en VTT
VALTOURNENCHE : Fables dans le bois
VILLENEUVE : Championnats italiens de Canoë et Kayak

QUART L'équipe guidée par Jean Barocco s'est installée

L'Administration est au travail à 360 degrés

De gauche à droite Paolo Fiori, Silvano Hérin, Egidio Courthoud, Jean Barocco, Eugenio Acheron, Bruno Pallua et Roberto Greco

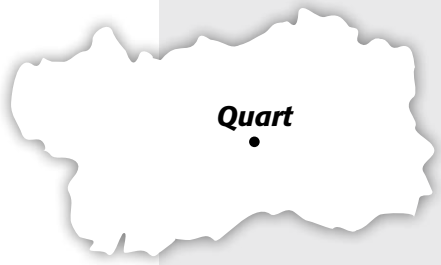

La Commune de **QUART** se trouve à 8 kilomètres de la ville d'Aoste, à une altitude de 536 mètres. Les quartins, qui sont environ 3.650, fêtent le premier août le saint patron du pays, saint Eusèbe, auquel est dédiée la paroisse desservie par le curé Sergio Rosset.

Egidio Courthoud, assesseur à l'Environnement, Silvano Hérin, assesseur aux Travaux publics, Paolo Fiori, assesseur à l'Education et à l'Innovation, Roberto Greco, assesseur aux Politiques sociales et au Budget, et Bruno Pallua, assesseur au Commerce, au Tourisme et aux Sports.
Voilà la nouvelle Junte de la Commune de Quart qui a été nommée lors du premier Conseil communal, le vendredi 11 juin dernier, et qui soutiendra dans leur travail le syndic Jean Barocco, qui a gardé pour lui-même les compétences en matière d'Agriculture et d'Affaires générales, et son adjoint Eugenio Acheron, qui s'occupera d'Urbanisme et d'Aménagement territorial.

« *Comme nous l'avions envisagé dans notre programme électoral* – explique le premier citoyen Jean Barocco – *nous avons apporté une modification au Statut communal afin de prévoir l'institution de trois conseils permanents : un sur l'environnement et l'énergie, un autre concernant l'agriculture et le territoire et le troisième qui s'occupera de la famille et des politiques sociales. Par l'introduction de cette nouveauté, nous souhaitons impliquer davantage la population sur ces différents sujets, en formant des groupes de travail qui représenteront tous les citoyens* ».

Toujours en discutant des premiers pas de cette nouvelle administration, Barocco a exprimé sa satisfaction pour le lancement du projet "Quart wireless", le réseau sans fils qui permettra aux quartins d'utiliser l'accès gratuit à Internet à large bande pendant ces trois premières années, tout simplement en achetant une antenne ad hoc. « *Je suis en outre très satisfait* – continue le Syndic – *de l'approbation du projet Fospi, qui, avec un financement s'élevant à plus de 3 millions d'euros, nous permettra de réaliser une série de parkings dans plusieurs hameaux* ».

Se tournant vers les manifestations de cet été, Barocco rappelle en particulier que le 14 août se déroulera la quatrième édition du "Quart formage festival", un événement qui attire toujours plus de touristes et de gourmets désirant suivre le parcours suggestif réalisé au château de Quart à la découverte des fromages valdôtains et internationaux, unis à des vins du terroir qui ont été sélectionnés.

RHÊMES-NOTRE-DAME Entretien avec l'assesseur Oreiller

« Un projet pour chaque assesseur »

À Rhêmes-Notre-Dame, le président de la section de l'Union Valdôtaine est Corrado Oreiller, un des candidats conseillers de la liste "Ensemblo Insieme" qui a remporté les élections du 23 mai dernier.
Oreiller est devenu assesseur, tout comme Marco Thérisod et Giorgio Saudin, au sein de la nouvelle junte du syndic Fulvio Centoz et de son adjoint Sara Bérard.

« *On a différents projets auxquels on est en train de travailler. L'assesseur Giorgio Saudin, qui s'occupe de Tourisme et de Développement économique, est en train de suivre les travaux de rénovation des anciennes installations de remontées mécaniques de Chanavey. C'est un projet très important pour toute la communauté de Rhêmes-Notre-Dame, qui durant l'hiver prochain disposera d'un nouveau système de remontées mécaniques plus performant et certainement d'attraction majeure pour les touristes. L'assesseur Marco Thérisod - quant à lui - s'occupe du Budget, des Travaux publics et de la Viabilité. Le 13 septembre prochain, au début de l'année scolaire 2010/2011, on inaugurera le nouveau pôle scolaire du pays, qui a une importance capitale pour permettre aux enfants de suivre leur scolarité sur le territoire. Enfin, pour ma part, je m'occuperai d'Agriculture, d'Environnement, de Ressources naturelles et des Rapports avec le Parc du Grand Paradis. En ce moment même, on est en train d'étudier - avec la Fondation Grand Paradis - le projet "Giro Parchi". C'est une possibilité incroyable qui nous est donnée: avec les ressources financières dont on pourra disposer nous pourrons aménager différents sentiers sur le territoire* ».

Le plus haut pays de la vallée de Rhêmes est bien **RHÊMES-NOTRE-DAME**, qui surgit à une altitude de 1.725 mètres. Avec plus de cent habitants, il est à 34 kilomètres de la ville d'Aoste. La paroisse – administrée par le curé Ferruccio Brunod – est dédiée à la Visitation de la Sainte Vierge (2 juillet).

RHÊMES-SAINT-GEORGES Début des chantiers

Travaux à Melignon, Frassiney et Sarral

Les élections du 23 mai dernier ont confirmé le duo à la tête de la Commune - le syndic Laura Cossard et son adjoint Nella Thérisod - tandis que la Junte a un tout petit peu changé. Marino Gontel est assesseur au Tourisme, Marco Ferrod s'occupe d'Agriculture et des Aqueducs, alors que Monica Pellissier a reçu les compétences en matière d'Instruction publique et de Politiques sociales.
Grâce à cette continuité, il est normal que l'activité de ce début de législature soit liée de manière plutôt nette à celle de l'Administration précédente.
« *Il y a plusieurs travaux qui seront terminés ces mois prochains qui ont démarré il y a quelque temps* - explique le vice-syndic de Rhêmes-Saint-Georges Nella Thérisod, qui a gardé pour elle-même les compétences en matière de Travaux publics - *comme ceux pour la requalification du bourg dans le hameau de Melignon. On a également reçu récemment une très bonne nouvelle : notre requête d'accéder aux fonds Fospi régionaux pour des travaux sur les routes des villages a été acceptée. Nous sommes en train de travailler sur les projets de réalisation des routes de Frassiney et Sarral, mais aussi en ce qui concerne la route d'accès à la Commune, qui sera élargie et dotée de tous les services nécessaires* ».

À 1.218 mètres au-dessus du niveau de la mer, **RHÊMES-SAINT-GEORGES** est un pays de plus de 200 habitants qui surgit dans la vallée de Rhêmes à plus de 23 kilomètres du chef-lieu régional. La paroisse est consacrée à Saint-Georges, que les fidèles fêtent le 23 avril avec leur curé Alessandro Cavallo.

SAINT-NICOLAS Davide Sapinet a pris la place du syndic Henry

«Misons sur les énergies renouvelables»

Davide Sapinet a été élu comme adjoint du syndic Louis Albert Henry. Mais quelques jours après la tournée électorale, le premier citoyen a démissionné pour des raisons de santé, et Davide Sapinet a pris sa place.
«*Nous aurions préféré avoir Louis avec nous* - dit Davide Sapinet - *mais nous devons travailler sans lui. Nos priorités sont certainement liées aux travaux que la commune de Saint-Nicolas doit encore terminer depuis la législature précédente. C'est le cas du parking du village de Fossaz Dessus. Et en ce moment, on est en train de travailler dans certains domaines: on espère présenter au plus tôt - pendant l'automne, ou au printemps 2011 au plus tard - au Fospi, un projet pour la réalisation de différents parkings dans les villages de notre Commune. Mais on veut aussi travailler du côté des énergies renouvelables: depuis ces cinq dernières années, nous voulons faire en sorte que les édifices de l'Administration communale puissent bénéficier de panneaux solaires capables d'alimenter leur consommation».*
Font partie de la junte de Davide Sapinet, Fabrizio Béthaz (délégué vice-syndic, mais aussi assesseur à l'Instruction publique et au Développement technologique), Bruno Domaine (Communauté de Montagne, Culture, Service Hydrique), Flavio Gadin (Urbanisme, Environnement et Territoire) et Riccardo Vagneur (Agriculture).

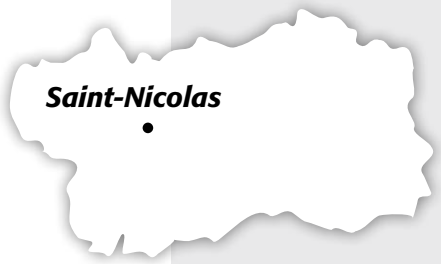

SAINT-NICOLAS est un village faisant partie de la Communauté de Montagne du Grand Paradis. Avec environ 350 habitants, il se situe en amont de Saint-Pierre à une distance de 16 kilomètres de la ville d'Aoste. La paroisse est dédiée à saint Nicolas (9 mai), le curé est Aldo Rastello.

SAINT-DENIS Plusieurs projets en chantier

Au travail pour les deux parcs, photovoltaïque et éolien

De gauche à droite Guido Théodule, Rosa Faletti, Franco Thiébat, Mario Rigollet et Igor Contoz

Depuis le commencement de cette nouvelle législature, le Conseil communal de Saint-Denis s'est déjà réuni deux fois: lors de la première séance, datant du lundi 7 juin, après la validation des élus et l'approbation des orientations pour gouverner, les délégations ont été assignées.
Le syndic Franco Thiébat et son adjoint Mario Rigollet travailleront donc avec Igor Contoz, assesseur à l'Agriculture et à l'Aqueduc, Guido Théodule, assesseur à l'Environnement et aux Infrastructures, et Rosa Falletti, assesseur au Tourisme et à la Culture. «*Nous avons plusieurs projets en chantier* – explique le vice-syndic Mario Rigollet qui s'occupera des Travaux publics, de la Viabilité, des Sports et des Affaires générales – *comme, par exemple celui du parc photovoltaïque, dont la construction commencera dans quelques mois après l'assignation par adjudication des travaux, ou encore le parc éolien, une autre œuvre très importante sur laquelle nous sommes en train de travailler. En outre, nous sommes engagés dans le reclassement et dans le réaménagement de nos villages».*
Mais l'Administration est également active dans le domaine touristique: «*Nous donnons notre soutien aux associations du pays pour l'organisation de fêtes patronales dans les hameaux* – ajoute le Syndic adjoint – *et pour les manifestations au château de Cly, organisées en collaboration avec l'Assessorat régional de la Culture. Comme c'est le cas depuis plusieurs années, pendant l'été se déroulera le tournoi de foot à cinq, par rapport auquel nous enregistrons toujours un bon nombre de participants».*

Comptant 376 habitants, **SAINT-DENIS** fait partie de la Communauté de Montagne Mont Cervin et se trouve à 24 kilomètres d'Aoste à une altitude d'environ 800 mètres. Les Saint-Denisots fêtent le 9 octobre leur saint patron, saint Denis, auquel est consacrée la paroisse desservie par le curé Luciano Perron.

SAINT-OYEN Trois Assesseurs au sein de la Junte Proment

La nouvelle Administration est au travail sur plusieurs fronts

Le premier Conseil communal après les élections municipales du 23 mai dernier s'est déroulé au début du mois de juin: après la validation des élus et l'approbation des orientations pour gouverner, la Junte, qui collaborera avec le syndic Natalino Proment et son adjoint Alessio Desandré dans leur travail, a été formée.
La nouvelle équipe est donc composée par Silvio Chiocchetti, assesseur aux Travaux publics, Daniele Deffeyes, assesseur aux Sports, et Stefano Proment, assesseur à l'Agriculture et à l'Environnement.
Le vice-syndic, par contre, a gardé pour lui-même les compétences en matière de Tourisme, de Politiques sociales, d'Education et de Culture.
La saison d'été battant son plein, la Commune de Sait-Oyen se prépare pour deux événements très importants: «*Du vendredi 23 au dimanche 25* – explique le conseiller Matthieu Réal, élu pour la première fois au sein du Conseil communal – *nous fêterons notre jumelage avec trois autres communes de Saint-Oyen en accueillant leurs habitants en fin de semaine. L'autre rendez-vous à ne pas manquer sera du vendredi 30 juillet au dimanche 1er août pour la fête du jambon braisé, une manifestation qui chaque année amène chez nous beaucoup de touristes».*
En ce qui concerne les œuvres publiques, les travaux de rénovation de la maison communale étant presque terminés, l'Administration est engagée sur le projet concernant le réaménagement du foyer de fond et, après la signature de l'accord avec la Région, sur le début des travaux de la route nationale 27.

Denis Falconieri

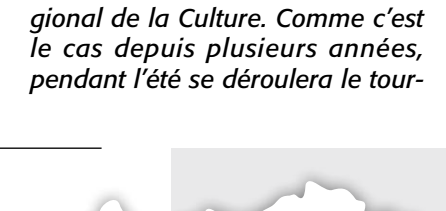

La Commune de **SAINT-OYEN** se trouve dans la Vallée du Grand-Saint-Bernard, à 18 kilomètres d'Aoste. Le 2 janvier, les Saint-Oyards, qui sont environ 220, fêtent leur saint patron, saint Oyen, auquel est dédiée l'église desservie par l'administrateur paroissial Luciano Danna.

A trente ans de la mort de Bruno Salvadori l'ancien président du Conseil de la Vallée Franç

«Un homme qui a su laisser une emprei

Il y a trente ans disparaissait Bruno Salvadori lors d'un tragique accident de voiture qui lui coûta la vie à seulement 38 ans. Trop peu pour faire de lui un personnage de valeur historique absolue mais assez cependant pour qu'il puisse laisser une empreinte profonde dans l'histoire de la Vallée d'Aoste et qu'il soit également honoré hors des frontières régionales et même de l'Italie.
Bruno Salvadori était un homme politique, un fin polémiste, un divulgateur culturel, un journaliste. La force d'esprit et l'efficacité avec lesquelles il réussit à faire du "Fédéralisme" un argument de discussion quotidienne et de forte motivation politique ont incité beaucoup à le définir comme un idéologue. Mais il n'en est pas ainsi.
Bien sûr, il a lu et étudié Emile Chanoux et d'autres fédéralistes européens ; il a participé aux cours de fédéralisme et entre la fin des années 60 et la fin des années 70, années difficiles et complexes, il essaya de proposer en Vallée d'Aoste les valeurs et les principes énoncés par le martyr de la Résistance valdôtaine.
Des innombrables choses qu'il a faites ou essaya de faire et des nombreux écrits qu'il produisit, la liste est longue ; il s'occupait de tout, pratiquement de tout : de la politique à la culture, à l'économie, à l'environnement.
Je crois que ses capacités et son ambition politique l'auraient porté à atteindre d'importants objectifs parce qu'il était intelligent, capable et déterminé. Journaliste, chef du bureau de presse de la Région, conseiller régional, il effleura seulement d'autres résultats : il fut «presque» assesseur régional dans le sens que le poste lui échappa de peu comme cela arrive quand on doit construire de complexes équilibres dans la composition du Gouvernement valdôtain. Il fut presque parlementaire européen, charge qu'il ne put obtenir pour quelques milliers de voix.
Mais à 38 ans, ce ne sont pas là des insuccès, ce n'est que le parcours normal d'une vie politique faite de hauts et de bas.
Il faisait partie de cette génération de "valdôtains d'adoption", comme on qualifiait autrefois les immigrés qui venaient s'établir en Vallée d'Aoste, qui fit le saut culturel vers une intégration pleine et totale ; nombreux sont ceux qui se souviennent de ce qu'il écrivait et affirmait toujours "être valdôtains n'est pas une question de race».
À trente ans de sa disparition, moi qui fus son ami et partageai avec lui certains moments importants de sa vie politique - et je me permets aussi de rappeler que je lui fus proche dans sa vie privée comme lui-même le fut pour moi - je voudrais non pas l'honorer seulement publiquement mais aussi essayer de lui restituer ses justes mérites sans rien ajouter à ce qu'il fut et à ce qu'il fit.
Bruno est surtout considéré comme le père putatif de la Lega et du «Leghisme» ; à ce propos, je voudrais dire quelque chose, non pas parce que cela n'est pas vrai, mais parce qu'au centre de sa vision politique il y avait, certes, la volonté de créer en Italie un fort mouvement fédéraliste, mais il y avait toujours et avant tout la Vallée d'Aoste.
Le rêve et le dessein politique de Bruno Salvadori ont été de porter la Vallée d'Aoste en Europe.
Afin d'entrer en Europe et dans les institutions européennes, Bruno donna vie, avec d'autres, à une expérience politique et électorale qui le mena à rencontrer Umberto Bossi. Umberto fut frappé par l'enthousiasme que Bruno savait transmettre à tous ceux qui l'approchaient et il commença à concevoir l'idée qu'à travers le Fédéralisme, la Lombardie (Bossi transféra ensuite ce dessein à toute la «Padania»), une région parmi les plus riches d'Europe, pouvait aussi devenir autonome du point de vue de la gestion de ses propres ressources et, par conséquent, encore beaucoup plus développée sur le plan économique et culturel.
Bruno était par contre préoccupé que la dimension européenne puisse éroder l'autonomie de la Vallée d'Aoste et que l'État centralisateur puisse se rétracter et reprendre les garanties constitutionnelles que la Vallée d'Aoste avait conquises ; Bruno était cependant convaincu que sans l'Europe, il n'y aurait aucun avenir pour les petits peuples, pour les minorités, également pour celles qui ne sont pas en fait si petites… il suffit de penser aux Catalans, aux Basques, etc… Il était convaincu que l'Autonomie de la Vallée d'Aoste aurait été plus solide si l'Italie s'était orientée vers une transformation au sens fédéraliste.
Dans le livre que j'ai consacré au souvenir de son action, il y a quelques pages très intéressantes relatives à son œuvre politique et comment elle est encore évoquée par les organisations de toutes les minorités d'Europe, qui voulaient construire l'Europe des Peuples et non l'Europe des États.
À l'époque de Bruno, pour stopper la dérive centraliste de l'État, il était indispensable de faire prendre un virage à la politique de l'Italie et contraindre les centralistes et les nationalistes italiens à prendre conscience que la révolution fédéraliste était inévitable : sur le plan politique comme sur celui économique, sur le plan social comme sur celui historique.
Bruno était convaincu de pouvoir affirmer, en particulier, les droits des Valdôtains dans une Italie fédérale et aussi en Europe au point de se battre à tout prix et n'importe comment pour pouvoir les représenter.
La liste européenne de 1979, que L'Union Valdôtaine avait formée avec Bruno Salvadori, commençait ainsi à souder politiquement le monde fédéraliste en Italie et visait précisément le but de créer, en Italie comme en Europe, une unité dans la diversité.
En conséquence, Bruno affirma toujours avec beaucoup de détermination, la spécificité linguistique de la Vallée d'Aoste et arriva même à émettre l'hypothèse d'une grève linguistique : les Valdôtains auraient dû contester le centralisme, et notamment le centralisme culturel, en refusant d'utiliser la langue italienne.
Cela fut seulement une de ses provocations.
La mort improvisée de Bruno laissa inachevé le projet auquel Bossi également, aux côtés de Salvadori et évidemment d'autres, avait travaillé avec beaucoup d'enthousiasme.
Toutefois le Fédéralisme dont Salvadori était porteur entendait mettre en évidence la nécessité d'assurer aux communautés humaines naturelles la plus grande marge d'autonomie et d'autogouvernement possible, afin d'octroyer à la dimension locale toutes les compétences qui sont exécutables à ce niveau. Par contre, il avait un autre plan bien précis qui caractérisait et distinguait le Fédéralisme et les autonomies comme des passages implicites d'un même dessein mais différents dans leur mise en œuvre institutionnelle.
Tout en continuant à se référer à Emile Chanoux et à Séverino Caveri, Salvadori s'était solidement inséré dans diverses dynamiques politiques et culturelles internationales : la première était celle de la Francophonie, un monde de valeurs qui visait à défendre l'identité et les intérêts de tous les pays de langue française dans le monde, reconnaissant qu'ils constituent en un certain sens une unité symbolique et culturelle .
La seconde était liée aux droits

ois Stévenin en trace un nouveau profil

nte profonde dans l'histoire valdôtaine »

des Nations sans État, si fait qu'au cours de ces années-là, celles qui avaient toujours été définies de manière restrictive des « minorités » ethniques, linguistiques, culturelles, etc... commençaient à s'auto-définir.
En substance, Bruno essaya d'harmoniser divers « espaces » : celui local valdôtain, en défendant le Statut d'Autonomie contre toutes les attaques qui continuaient à fuser ; celui linguistique et culturel en renforçant les liens avec le monde francophone ; celui européen afin de construire précisément l'Europe des Peuples.
Pour réaliser tout ceci, il commença à jeter les bases d'une collaboration entre fédéralistes de diverses extractions. Le Fédéralisme des mouvements politiques fortement caractérisés en clé identitaire qui, en luttant pour les droits des Nations sans État, rompait les logiques des États. Le Fédéralisme interne aux États, celui qui, au nom de l'autonomie et de la décentralisation, qui sont des valeurs dont on doit tenir compte, mais aussi de la démocratie au sens large du terme, porta à la configuration d'un projet de transformation de l'État italien au sens fédéral partagé par tous les alliés de la liste européenne de 1979 et, donc aussi, par Umberto Bossi.
Bossì, cependant, à partir de ce moment historique, a commencé à rencontrer des obstacles.
À la mort de Bruno Salvadori, le premier obstacle auquel il s'est heurté a été celui que l'Union Valdôtaine avait dressé en choisissant, aux élections européennes de 1984, la ligne « nationalitaire », c'est-à-dire d'amalgamer partis et mouvements des « minorités » des « Nations sans État » ; ainsi aucun accord ne put intervenir avec la Lega.
En quelque sorte, Bossi ne s'était pas rendu compte qu'à la mort de Bruno, il ne pouvait pas devenir automatiquement le représentant de tout le mouvement fédéraliste historique en Italie et, surtout, qu'il ne pouvait pas le devenir en agitant le drapeau de l'identité de la Lombardie, du Piémont, etc.. Avec la Vallée d'Aoste, le Tyrol du sud et le Trentin en particulier, la Lega n'avait pas réussi à construire des synergies et des projets communs.
En outre, la proposition de la Lega d'attribuer, sur le plan de la sauvegarde linguistique, à tous les dialectes et toutes les langues la même protection, a créé de nombreuses perplexités et risqué de remettre en discussion 40 années d'effort pour voir appliquer l'article 6 de la Constitution, qui garantissait la protection des « minorités linguistiques ». Cet article définit substantiellement comme telles les langues « étrangères » existantes en Italie : le Français, l'Allemand, le Slovène, etc.. Ce n'est pas que les autres langues n'ont pas des droits et une dignité, au contraire, mais mettre en discussion la reconnaissance des langues « étrangères » signifie certes risquer d'entailler les droits des communautés, qui étaient et sont les véritables « Nations sans État » internes à l'État italien et les vraies protagonistes historiques du Fédéralisme en Italie.
Seule une alliance de tous les fédéralistes des Nations sans État, ou minorités si vous voulez, et de toutes les régions et régionalismes aurait toutefois pu et pourrait promouvoir d'une manière cohérente le Fédéralisme en Italie.
Il sembla à Bossi, peut-être, que ce que j'ai mis en évidence n'étaient que de petits obstacles : la Vallée d'Aoste est petite, le Trentin et le Tyrol du sud aussi sont petits, l'aire occitane est politiquement désorganisée, les frioulans n'ont jamais su organiser un véritable parti qui les représente.
Ainsi grâce au fort peuplement de la Lombardie, du Piémont, de la Vénétie et de tous les autres, il construisit la Lega Nord.
Et il commença à rencontrer d'autres « ennemis ».
Les premiers ont été les centralistes et les nationalistes italiens, pour lesquels la moindre revendication et conquête autonomiste semblent être un attentat à l'unité de l'État ; mais un autre ennemi très puissant a été et est la condition d'arriération économique d'une partie de l'Italie qui, malheureusement étant en partie sous le joug de la mafia, n'est peut être pas prête à une transformation institutionnelle au sens fédéral ; les autres ennemis sont les faux fédéralistes, soit tous ceux qui affublent le terme de Fédéralisme à ce qui n'est pas Fédéralisme, créant une confusion non seulement terminologique mais aussi politique.
Cette période de crise politique et économique particulière, que nous sommes en train d'affronter, semble être un obstacle supplémentaire ; on pourrait peut-être dire le contraire, c'est-à-dire que le Fédéralisme pourrait permettre de lutter de manière plus décisive contre la crise, mais ceci est un thème qui se prête à mille interprétations. Les ennemis les plus dangereux du Fédéralisme sont ceux qui, en apparence, le soutiennent, mais en réalité affirment que la crise ne permet pas d'en supporter les coûts.
On ne peut pas se réjouir que le Fédéralisme rencontre ainsi autant d'obstacles et de difficultés. Afin de les franchir du moins en partie, je ressens la nécessité d'attirer l'attention sur le fait que le regretté professeur Miglio avait indiqué un parcours de construction du Fédéralisme en Italie qui n'aurait pas dû faire abstraction de la valorisation des identités historiques existantes et, en quelque sorte, déjà autonomes et fédérales.
La Lega, au contraire, n'a pas tenu compte de cette perspective.
Je me permets alors d'exprimer une opinion personnelle à propos de la question de la fameuse « double vitesse » du Fédéralisme : tandis que je vous expose ma réflexion, je pense à Bruno et je n'émets aucun doute à croire que ceci serait aujourd'hui sa pensée.
Si le Fédéralisme devient réel, il ne peut pas être une réforme qui homologue toutes les régions et toutes les réalités ; le Fédéralisme est un pacte entre différentes communautés et différents peuvent ou doivent être les contenus qui caractérisent chaque pacte. Je dis alors que si l'Etat n'est pas prêt à affronter la transformation fédéraliste, et bien que celui qui est prêt à s'autogouverner puisse le faire ; et ceci sera probablement le Fédéralisme le plus authentique.
Je crois en outre que l'enseignement de Salvadori, lorsqu'il fait référence au modèle suisse dont il faut tenir compte surtout pour inventer des institutions autonomistes et d'autogouvernement dans les zones alpines, conjugue toujours ensemble Fédéralisme et Autonomie.
Pour faire du vrai Fédéralisme, il faut un peuple qui soit porteur de valeurs, conscience, histoire, langue, caractères sociaux et humains, des valeurs - et je le répète - qui mettent en évidence l'existence d'une « communauté » ; le Fédéralisme sert en outre à éviter que la nation se tourne vers le nationalisme.
Bossi avait compris que la Vallée d'Aoste était tout naturellement fédéraliste, alors que la Lombardie et la Padanie étaient encore en train de construire leur parcours fédéraliste.
Une région et un nouveau Fédéralisme comme celui de la Lega, ne peuvent pas construire un Fédéralisme capable « à lui seul » d'affirmer en Italie et en Europe les valeurs de l'unité dans la diversité : Lombardie, Vénétie, Piémont, grâce à leurs populations laborieuses et orgueilleuses, sont en mesure de transformer l'Italie.
À mon avis, Bossi est orphelin de Bruno Salvadori plus que ne le sont les Valdôtains ; mais attention, la perte de Bruno a été très grave pour la Vallée d'Aoste ! Je fais cette considération sans vouloir offenser ni Bossi ni le leghisme mais simplement pour dire que 30 ans après sa mort, Bruno Salvadori doit être considéré, non seulement comme au-delà et au-dessus de la droite et de la gauche tel que le Fédéralisme lui enseigna de l'être, mais aussi bien au-delà d'une politique qui utilise comme slogan des termes à consonance révolutionnaire comme Fédéralisme.
Que ferait Salvadori dans la Vallée d'Aoste et l'Italie d'aujourd'hui ? La question est sans réponse évidemment ; peut-être par ambition Bruno serait-il au-delà des polémiques actuelles ; peut-être serait-il le vrai leader du leghisme ; il pourrait être aussi le leader d'un Fédéralisme différent, celui qui, avec Miglio, précisément n'aurait jamais mis en discussion les identités historiques comme l'ont fait et font certains hommes politiques, « leghistes » et non, qui n'ont pas pleine conscience que le populisme n'aide pas le Fédéralisme.
Sans Bruno, Bossi et la Lega n'ont pas su saisir la possibilité d'être à la tête d'un mouvement européen : ce qui manque à la Lega en effet, à mon sens, c'est un véritable souffle européen ce que, par contre, Bruno a contribué à laisser en héritage à la Vallée d'Aoste.
Le problème n'est pas seulement d'avoir des parlementaires européens…la Lega les a …ou de faire un bon travail en Europe…les parlementaires européens de la Lega le font… mais d'être « mouvement » européen et fédéraliste avec d'autres formations politiques fédéralistes. Ceci est le défi que la Lega doit relever en se montrant capable d'une grande ouverture culturelle et idéale.
Conquérir le Fédéralisme à tout prix est l'objectif de la Lega mais si le projet leghiste n'a pas de son côté le Fédéralisme historique des leaders alpins et méditerranéens, elle risque de se contenter d'une vaste décentralisation.
Ceci est déjà un résultat méritoire, mais ce n'est pas du Fédéralisme!

François Stévenin

FAVRE GIUSEPPE
di FAVRE V. e R. S.n.c.
PREFABBRICATI IN CEMENTO E COMMERCIO MATERIALI EDILI
PRODUZIONE E VENDITA:
AUTOBLOCCANTI
mattoni e blocchi in CLS e ARGILLA, tubi normali e autoportanti in CLS, colmi, cordoli stradali, pali da vigna e recinzione, pozzetti, vasi, fosse biologiche, fioriere, **fontane**, ecc.
IMMAGINE GENERICA DI BLOCCHI DI COSTRUZIONI
Fraz. Clos, 7 - 11020 **ARNAD (AO)**
☎ e Fax 0125 966165 (ufficio) - ☎ 0125 966009 (abitazione)
e-mail: info@favreg.it - www.favreg.it

MARIAGES

La section de l'U.V. d'Allein
a le plaisir d'annoncer
le mariage de

Emily JORDANEY
et
Ettore PERSONNETTAZ

La communauté unioniste d'Allein présente ses félicitations les plus cordiales à Emily et à Ettore, membre de la section, ainsi que ses vœux de prospérité, de bonheur et de pleine réussite dans leur vie familiale.

***

La section de l'U.V. de Valtournenche
a la joie d'annoncer
le mariage de

Manuela CHEILLON
et
Paolo PERRON

membre de notre section.
La section locale et les amis présentent au nouveau foyer valdôtain leurs félicitations les plus cordiales ainsi que leurs vœux de bonheur, de prospérité et de pleine réussite dans leur vie familiale.

Section d'Arpuilles - Excenex

Le mercredi 10 juin dernier la section de l'Union Valdôtaine de Arpuilles et Excenex a élu son **nouveau Comité de Direction**. Le nouveau président est Franca Borre, son vice Emanuele Muraro. Les membres du Comité sont Laurent Dunoyer, Daniela Piassot, Josette Borre, Paolo Lamberti et Sylvain Bal. Le conseiller communal Celestino Liparoto est membre de droit, la secrétaire est Corine Grimod.

Le coin du dialogue

Alberto Crétaz

Il me semblait important d'aborder dans ce « coin du dialogue » le thème de nos produits œnogastronomiques. Il s'agit de produits – miel, pomme, charcuterie, fromage, vin, lait, etc. – de qualité qui sont fortement appréciés car derrière eux se « cachent » une histoire née sur notre territoire et un savoir-faire bien souvent transmis de père en fils. Des produits appréciés tant par les Valdôtains que par les touristes et dont on peut se délecter à de nombreuses occasions comme par exemple à l'occasion des fêtes de village, de buffets d'événements institutionnels ou non, de repas dans les restaurants et hôtels de notre région ou encore lors de manifestations et de fêtes organisées par les Pro loco et comités des fêtes qui ont toujours à cœur de proposer nos merveilleux produits. Nos produits sont évidemment réalisés en petite quantité vu les dimensions de notre région mais ce qui est important c'est que la qualité – grâce au travail de femmes et d'hommes passionnés – est au rendez-vous et cela permet de faire face à une concurrence bien souvent sans pitié qui privilégie la quantité au détriment de la qualité afin de faire un maximum de profit. Je remarque que nos produits sont de plus en plus proposés à divers occasions et cela est tout à fait positif car le travail réalisé est ainsi récompensé et il s'agit là d'une reconnaissance pour toute la chaîne de production. Je pense que la production pourrait être augmentée sensiblement – tout en gardant la qualité qui fait la renommée de nos produits – de manière à utiliser les terrains abandonnés ou délaissés pour quelque raison que ce soit, ce qui serait tout à fait profitable. Si nous consommons nos produits – comme nous sommes déjà en train de le faire – et les promouvons encore plus à l'extérieur c'est aussi notre territoire que nous sauvegardons car produire, dans ce cas, est également synonymes d'entretenir.

L'élu est bien évidemment présent pour s'intéresser aux problèmes des citoyens et les résoudre de la manière la plus équilibrée et juste possible mais il est aussi essentiel qu'il reconnaisse l'excellent travail effectué et je tiens à remercier et féliciter tous les producteurs de nos produits œnogastronomiques pour l'excellence de leur travail, qui permettent de faire connaître notre petite patrie au-delà de ses frontières.

Approbation par le Conseil de la Vallée

Garantir de meilleures conditions de vie et de travail aux Valdôtains

Compte-rendu 2009 et équilibre 2010 de la Région

Au cours de sa dernière séance, le Conseil de la Vallée a approuvé le compte-rendu général de la Région pour l'exercice financier 2009, par 22 voix favorables, 4 voix contraires (Alpe) et 7 abstentions (Parti Démocratique et Il Popolo della Libertà), et l'équilibre du budget 2010 avec les variations du budget pour le triennat 2010/2012, par 21 voix favorables et 11 abstentions (Alpe, Parti Démocratique et Il Popolo della Libertà).

La présentation des deux dispositions a été effectuée par le Conseiller Andrea Rosset, Président de la deuxième Commission permanente *Affaires générales*.

« L'analyse des deux documents doit tenir compte du contexte socio-économique actuel – a déclaré le Président Andrea Rosset – *et des interventions législatives qui se profilent au niveau politique et économique national, avec une attention particulière au fédéralisme fiscal et au décret-loi en matière économique et financière. Cette situation demandera certainement des sacrifices à la Vallée d'Aoste aussi. Il sera donc important de continuer sur la voie de collaboration et de contacts étroits entre les Parlementaires valdôtains, l'Exécutif régional et la IIème Commission permanente du Conseil pour comprendre si et*

comment ce moment difficile influencera la stabilité de notre économie mais aussi la fiscalité et de conséquence les entrées de notre répartition fiscale. »

Et le Président Rosset de rappeler : *« Globalement, les reliquats d'administration ont subi une contraction d'environ 124 millions par rapport à 2008 qui s'élevaient à 402 millions d'euros. La gestion de compétence, c'est-à-dire la différence entre les entrées certifiées (1 457 millions d'euros) et les dépenses engagées au 31 décembre 2009 (1 696 millions d'euros) fait enregistrer un résultat négatif de 239 millions, largement compensé par les reliquats d'administration de l'exercice 2008 appliqué au budget 2009. »*

Concernant la manœuvre d'équilibre, le Conseiller Rosset a mis en évidence une série d'interventions : *« L'engagement dans le soutien des familles et des entreprises à travers l'affectation de 20 millions dans les fonds de rotation pour les emprunts ; l'augmentation de 1,9 millions du plan régional de politique social ; l'attribution de 5 millions pour les interventions de recherche et développement dans le secteur industriel et de 2,3 millions pour les investissements dans le secteur de l'énergie ; le financement de 88 millions sur 7 années pour les structures scolaires ; la redétermination des ressources financières destinées au secteur de la finance locale pour l'année 2010 à hauteur de 18,3 millions d'euros. »*

« Ces deux dispositions confirment les indications déjà données dans le budget et la loi de finances et rappellent l'importance de soutenir substantiellement les secteurs de production avec des moyens et des ressources adéquates ayant pour objectif de favoriser la croissance de la productivité ainsi que les niveaux d'emploi pour garantir de meilleures conditions de vie et de travail aux Valdôtains. »

Réduction et assouplissement des procédures

Modifications du règlement du Conseil

Notre Assemblée régionale a approuvé à l'unanimité une série de modifications concernant le Règlement interne pour le fonctionnement du Conseil de la Vallée.

« Cette initiative s'insère dans une optique de réduction et d'assouplissement des procédures qui rende le déroulement des travaux plus rapide et incisif. » a expliqué le Président du Conseil de la Vallée Alberto Cerise. *« Une rationalisation des temps prévus pour la discussion générale des projets de loi ou de règlement et des actes administratifs est prévue : l'intervention du Conseiller proposant ou du rapporteur qui marque le début de la discussion passe d'une heure à trente minutes, les deux interventions pour chaque orateur, pour lesquelles il était prévu un peu plus d'une heure, sont limitées à quarante-cinq minutes. Une fois la discussion terminée, la réplique des rapporteurs, des proposants et du Gouvernement s'élève à un maximum de vingt minutes au lieu des trente concédées jusqu'à maintenant. »*

« Une ultérieure amélioration des temps du débat – a poursuivi le Président Cerise – *concerne la discussion sur les articles des projets de loi ou de règlement, sur les dispositions des mesures administratives et sur les amendements, ainsi que sur les déclarations de vote : dans les deux cas les dix minutes à dispositions seront désormais réduites à cinq minutes.*

Les délais concernant la fonction d'inspection et politique sont aussi assouplis tant par la réduction de trente à vingt jours à disposition du Gouvernement pour répondre aux interrogations à réponse écrite que par la diminution du temps à disposition pour traiter les interpellations (de quarante à vingt-cinq minutes) et les motions (pour lesquelles les temps d'illustration ont été diminués – trente minutes –, pour les interventions de chaque orateur – vingt minutes pour la première intervention et dix minutes pour la seconde – et pour les répliques – quinze minutes). »

Résolution approuvée à l'unanimité

Soutien au peuple catalan

Le Conseil de la Vallée a approuvé à l'unanimité, au cours de sa dernière séance, une résolution exprimant sa solidarité et son soutien au peuple catalan pour les initiatives visant à obtenir une plus grande autonomie. Voici le texte approuvé :

Rappelant la réforme du statut d'autonomie catalan approuvé par la quasi totalité des forces politiques du Parlement catalan en septembre 2005, approuvé successivement par les Cortes Generales (Parlement d'Espagne) et enfin entré en vigueur suite à un référendum de confirmation par l'électorat catalan le 18 juin 2006 ;

rappelant le recours présenté au Tribunal Constitutionnel par le « Partido Popular » quant à la constitutionalité du nouveau Statut, et la sentence successive qui modifie partiellement la forme et la substance de la réforme stipulée entre la Catalogne et l'Espagne ;

ayant appris la mobilisation organisée le 10 juillet dernier, avec le soutien de presque toutes les forces politiques et sociales et de la « Generalitat de Catalunya » (Parlement et Gouvernement catalans), qui a vu plus d'un million de personnes manifester pacifiquement à Barcelone pour la défense du Statut et pour la dignité de la Catalogne ;

rappelant les valeurs de liberté, d'autonomie, d'autodétermination auxquelles s'est toujours inspirée la Vallée d'Aoste et les relations institutionnelles et d'amitié qui lient depuis longtemps la Région autonome Vallée d'Aoste à la Communauté autonome de la Catalogne,

le Conseil régional de la Vallée d'Aoste

se félicite avec le peuple catalan pour le caractère unitaire, pacifique et démocratique de l'imposante manifestation du 10 juillet pour la défense de l'intégrité et de la nature pactuel de son Statut ;

exprime sa solidarité et son soutien à l'action que la société et les institutions catalanes sont en train d'accomplir vers une plus grande autonomie, l'autogouvernement et pour le droit de décider librement de son propre avenir.